

LES NOUVELLES

LUNDI 11 SEPTEMBRE 2006
N° 10635

CALEDONIENNES

41, rue de Sébastopol
BP 05 98848 Nouméa cedex
Tél. : 27 25 84
INTERNET : www.info.lnc.nc

130 F

E-mail : lnc@canl.nc • Fax rédaction : 27 94 43 • Fax publicité : 27 19 57 • Fax petites annonces : 27 94 25

Photo : Matthieu Juncker
(docteur en écologie marine)

Deux requins blancs au large de Prony

En mission d'observation près de l'îlot Ugo, des scientifiques ont filmé et photographié, ce week-end, deux requins blancs, dont l'un mesurait plus de quatre mètres.

■ En page 3

FAITS DIVERS

Deux requins blancs observés au large de Prony



Des grands blancs ont été fréquemment aperçus dans le Sud calédonien, mais c'est probablement la première fois qu'ils sont filmés et photographiés.

L'îlot Ugo porte bien son surnom d'« île aux requins » puisque c'est à ses abords qu'ont été aperçus et photographiés à plusieurs reprises deux requins blancs entre jeudi matin et samedi soir.

La rencontre avec ces deux grands prédateurs des mers n'est pas tout à fait due au hasard. L'histoire commence mercredi soir, lorsque Eric Clua, chercheur en biologie marine, récupère un cadavre de cachalot nain qui s'était échoué en baie de Prony, et le tracte jusqu'au récif de l'îlot Ugo (voir carte ci-contre).

Après avoir autopsié ce cadavre, le chercheur décide de l'utiliser comme appât. L'objectif est d'attirer et de concentrer des requins tigrés pour effectuer des prélèvements d'ADN. Ces requins sont en règle générale extrêmement méfiants et difficiles à approcher pour de telles manipulations. Ils sont en revanche friands de ce type de charogné dont l'odeur tenace peut les attirer à des kilomètres à la ronde.

Arbalète face à un grand blanc

Jeudi matin, un petit requin-tigre d'environ 1,5 mètre s'aventure le premier près de la carcasse du cétacé. Mais il n'ose aller au contact et laisse très vite la place à un requin de plus grande taille, identifié comme étant un requin blanc d'environ trois mètres.

Ce dernier reste à marauder autour de l'îlot sans néanmoins s'attaquer à la carcasse déposée à proximité du récif. Ce récif sur lequel est posté le chercheur en biologie marine. Il attend avec une arbalète. Son intention est de tenter une biopsie car l'extrémité de la flèche est munie d'un emporte-pièce servant à prélever une carotte de chair. Si le requin ne s'est pas approché d'assez près pour essayer un tir, il a néanmoins pu être filmé et photographié.

Pour prolonger l'expérience, le cétacé mort a été systématiquement tiré hors de portée des prédateurs à la nuit tombée. Il s'agissait d'éviter qu'un festin n'échappe à l'investigation scientifique.

C'est ainsi que samedi matin, la carcasse du cachalot nain est encore là, plus odorante que jamais, répandant ses émanations grasses, lorsqu'un deuxième grand blanc, encore plus imposant (plus de quatre mètres) apparaît, tout en restant aussi méfiant que le premier.

Espèce menacée

La carcasse a alors été tirée plus au large afin de faciliter son accès aux prédateurs. La

proximité et le nombre important de bateaux autour du cadavre flottant ont malheureusement empêché le déclenchement d'une frénésie qui aurait permis au scientifique de procéder à ses tentatives de prélèvements. Dans cette situation, les requins sont en effet obnubilés par l'accès à la nourriture et se laissent aisément approcher. La présence de ces animaux fascinants n'a rien d'exceptionnel en cette saison. Les requins blancs sont présents dans les eaux calédoniennes tous les hivers mais se font extrêmement discrets. Seule l'opportunité d'un repas copieux les fait sortir de leur réserve vis-à-vis de l'homme, rendant l'éventualité d'un accident extrêmement faible. Cet événement ne doit donc générer aucune crainte particulière, encore moins une quelconque animosité à l'égard de ces poissons dont le rôle dans l'écosystème est extrêmement important et qui sont actuellement en voie de disparition, malgré les mesures de protection prises au niveau international.

Eric Clua, vétérinaire-chercheur en biologie marine.
Photo : Matthieu Juncker docteur en écologie marine



Un familier du grand Sud ?

Fin août 2005, un premier grand blanc a été repéré par Claire Garrigue, spécialiste des baleines, à proximité de la passe de la Sarcolle. Ce requin était porteur d'une balise fichée sur son dos quelques mois plus tôt au large de la Nouvelle-Zélande. Un deuxième grand blanc a été non pas vu, mais détecté grâce à sa balise, en octobre, entre l'île des Pins et Maré. Début novembre, c'est un grand blanc non marqué par une balise qui était venu taquiner des plaisanciers naviguant à bord d'une plate en aluminium près de l'îlot Redika.

Les grands blancs montrent surtout le bout de leur museau en période fraîche. Ces grands squales n'apprécient en effet guère les eaux chaudes.

Reste qu'un événement exceptionnel peut toujours les faire remonter des profondeurs du grand large, même en période chaude. En mars 1943, un navire néo-zélandais transportant de la viande congelée pour les troupes américaines s'était échoué sur un récif du grand Sud. Des dizaines de carcasses de bœuf avaient été jetées à la mer pour alléger le navire échoué. Au bout de quelques heures, deux grands blancs étaient venus se mêler au carrousel des dizaines d'autres requins attirés par le festin. L'un d'eux avait même été capturé. Ph.F.

Il tente de frapper un policier

Dans la nuit de samedi à dimanche, les policiers sont intervenus au squat Coca-Cola, après l'appel d'une habitante se plaignant d'un voisin : celui-ci s'amusa à lancer des pierres sur les cases. A leur arrivée, les policiers tentent de raisonner l'excité qui vient à leur rencontre. Ces derniers ne s'aperçoivent pas immédiatement que l'homme tient une binette à la main. Subitement, il abat son outil de jardinage sur l'un des policiers, qui parvient à parer le coup. Maltrisé, il se débat pourtant avant d'être transféré au commissariat. L'homme était en état d'ivresse au moment des faits. Il a expliqué avoir agi sous le coup de la colère. Connu des services judiciaires, l'homme sera déféré ce matin au palais de justice.

Un passager du Pacific Sun évacué

Une équipe médicale du Samu est intervenue hier dans la matinée pour secourir un passager du Pacific Sun au large de l'île des Pins. Quatre heures après son départ de Sydney, un passager australien du navire a en effet été victime d'un malaise cardiaque. Ne pouvant se dérouter à cause de la forte mer, le capitaine du Pacific Sun a décidé de poursuivre sa route. Hier matin, une équipe du Samu est allée à la rencontre du navire de croisière. La victime a été évacuée au CHT par hélicoptère.

Hier soir, l'homme se trouvait dans un état critique au service de réanimation.

Sortie de route à Nouville

Les sapeurs-pompiers de Nouméa sont intervenus tôt samedi matin, pour secourir deux occupants d'une Peugeot circulant dans le sens Nouville-Nouméa et ayant effectué une sortie de route. Les secouristes ont dû employer leur matériel de désincarcération pour extraire le conducteur de la Peugeot 205, âgé d'une trentaine d'années. L'homme souffrait de problèmes respiratoires. A l'arrivée des policiers, il a pourtant tenté de prendre la fuite. Son alcoolémie s'est en effet révélée positive. La passagère avant de la Peugeot, âgée, quant à elle d'une vingtaine d'années, souffrait de blessures superficielles. Les deux victimes ont été évacuées par ambulance au CHT.

Votre agence Enercal

Communes de HIENGHENE - POINDIMIE - PONERIHOUEN - TOUHO

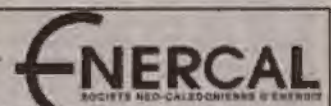
- Agence ENERCAL de POINDIMIE - tél : 42 71 73 / fax : 42 72 53
- Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 7 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 45 le vendredi de 7 h 00 à 12 h 00
- Nombre de clients : 3 077

Commune de HOUAILOU

- Agence ENERCAL de HOUAILOU - tél. / fax : 42 51 28
- Heures d'ouverture : les lundi et vendredi de 8 h 00 à 9 h 00
- Nombre de clients : 1 144

Responsable d'agence : M. RIVATON Philippe

Pour toutes informations, appelez votre agence habituelle dont le numéro de téléphone est inscrit en haut à droite de votre facture d'électricité.



A NOTER

Assemblées générales et réunions

● **Les anciens combattants d'Outre-Mer**
L'Amicale des anciens combattants d'Outre-Mer tiendra sa prochaine assemblée générale le jeudi 5 octobre, à 17 heures, à la maison du combattant. Renseignements supplémentaires : 27 28 77.

● **Club des Olds Beans**
La prochaine assemblée générale du club des Olds Beans se tiendra vendredi 22 septembre, à 18h30, au siège de l'association.

● **Objectif prévention**
L'Association de lutte contre le sida, Objectif prévention, tiendra son assemblée générale demain jeudi 14 septembre, à 17h30, au siège, 12, avenue Paul-Doumer à Nouméa (locaux de l'ESPAS-CMP). Contact : 27 27 73.

● **Médailles militaires**
La 370e section des médailles militaires de Nouvelle-Calédonie tiendra sa prochaine réunion mardi 19 septembre, à 18 heures, à la maison du combattant de Nouméa.

● **Comité du 22 avril 1988**
Le Comité du 22 avril 1988 à la mémoire des gendarmes d'Ouvéa tiendra sa prochaine réunion trimestrielle à la maison du combattant, à Nouméa, lundi 18 septembre, à 18 heures. Contact : 116, lotissement Saint-Quentin, Boulari, 98809 Mont Dore, BP 2713, 98 846 Nouméa cedex, Tél./fax : 43 19 14.

● **Association des anciens d'Enercal**
L'association tiendra son assemblée générale demain jeudi 14 septembre, à 9 heures, au comité d'entreprise de Ducos. À l'ordre du jour : pique-nique du 24 septembre. Tél. : 41 97 57.

Une journée de nettoyage

L'Association pour la sauvegarde de la nature néo-calédonienne fait appel aux bonnes volontés pour tenir deux stands situés à Montravel (à côté de la gare des bus) et à Rivière-Salée (face à l'entrée du parc), le 1er octobre, afin d'y distribuer des sacs poubelle et des gants, de 8h30 à 15h30. A ceux qui rapporteront des sacs remplis de canettes ou de bouteilles plastique, l'ASNNC donnera en échange des boissons, tee-shirts et autres cadeaux publicitaires. Inscription à l'ASNNC, 12, boulevard Vauban à Nouméa. Tél. : 28 32 75. E-mail : asnnc@can.lnc.

MER

Eric Clua, chercheur en biologie marine « Les grands blancs sont là à chaque saison fraîche »

Les scientifiques ont-ils eu tort d'attirer et de filmer des grands blancs à l'îlot Ugo ? Non, répond Eric Clua, en expliquant que ces grands squales sont présents dans le lagon sud à chaque période fraîche et qu'ils ne représentent pas un danger significatif pour l'homme.



Eric Clua :
« Les gens doivent se débarrasser de cette peur viscérale qu'ont développée des films comme *Les dents de la mer*. »

Les Nouvelles calédoniennes :
Plusieurs personnes se sont inquiétées, voire indignées que des scientifiques utilisent la carcasse d'un cachalot nain pour attirer des requins blancs dans le lagon sud au moment des vacances scolaires. Qu'avez-vous à répondre à ces reproches ?
Eric Clua : Il était certainement plus dangereux pour les plaisanciers de laisser le cachalot en baie de la Somme plutôt que de l'éloigner vers l'îlot Ugo. La carcasse du cachalot nain a entièrement disparu dès samedi, le jour où commençaient les vacances, donc nous étions hors période.

LNC : Mais certains craignent que cette opération, menée à proximité d'un îlot fréquenté n'en dégrade la sécurité.
E.C. : Ces personnes doivent comprendre que les requins sont là, mais qu'on ne les voit généralement pas car ils sont très méfiants vis-à-vis de l'homme. L'opération conduite la semaine dernière n'a fait que révéler la présence des grands blancs. S'ils sont venus aussi vite, c'est qu'ils n'étaient qu'à quelques milles de distance.

Ils ont même été plus rapides que les tigres qui eux aussi sont présents sur zone. Les grands blancs ne sont pas venus de Nouvelle-Zélande ou du grand large. Ils étaient dans le lagon. L'année dernière, un bateau de pêcheur a été bousculé par un grand blanc à proximité de l'îlot Mato ; Claire Garrigue (NDLR, observatrice des baleines) avait vu un grand blanc un peu plus tôt. Ce sont des preuves irréfutables que tous les hivers les blancs sont là, en compagnie des baleines. Quant à la fréquentation de l'îlot Ugo, elle n'est évidemment pas supérieure à celle de la baie de la Somme où le cadavre du cachalot allait attirer ces grands prédateurs. Si la carcasse n'avait pas été déplacée, elle et les prédateurs qui l'auraient entourée auraient sûrement fait sensation auprès des occupants des annexes qui transportent les amateurs de whale-watching (observation des baleines) pour rejoindre les voiliers ! Le lagon n'est pas un zoo aseptisé où l'on promène les enfants sans risque qu'un lion s'échappe de la cage. Il faut accepter les risques qui y existent. Mais il faut aussi juger objectivement ces risques

qui sont extrêmement faibles avec les requins comme en témoignent les statistiques d'accidents...

LNC : Vous pensez donc que la zone devant Prony n'est pas plus dangereuse qu'avant ?

E.C. : Non, les requins étaient dans les parages avant le cachalot et resteront aux alentours encore un moment. Les blancs n'aiment pas l'eau chaude et ils repartiront vers le grand large avec les beaux jours. Les gens doivent se débarrasser de cette peur viscérale qu'ont développée des films comme *Les dents de la mer*. Il faut tout de même regarder les choses objectivement et compter le nombre d'attaques non provoquées par un comportement de chasse sous-marine ou de noumissage en Nouvelle-Calédonie au cours des quinze dernières années : aucune à ma connaissance. Tout simplement parce que le requin ne reconnaît pas l'homme comme une proie. Et même s'il advenait qu'un accident se produise un jour, la zone de Prony resterait statistiquement infiniment moins dangereuse que la fréquentation de la RT1 un vendredi ou un samedi soir...



« Le lagon n'est pas un zoo aseptisé où l'on promène les enfants sans risque qu'un lion s'échappe de la cage. Il faut accepter les risques qui y existent. »

TRIBUNAL

Il frôle l'oreille d'un policier avec une binette

« J'étais trop saoul, je ne savais pas ce que je faisais. » Les explications du prévenu n'iront guère plus loin. Dimanche dernier, ce résident du squat Coca-Cola, âgé de 36 ans s'amuse à lancer des cailloux sur la case de ses voisins. Raison de la venue des policiers. Lorsqu'ils vont à la rencontre de l'excité, ils se font assez vertement accueillir. L'homme mouline dans l'air avec une binette et frôle l'oreille de l'un des fonctionnaires. Une prise de judo

plus tard, l'homme est maîtrisé. Hier matin, il était jugé en comparution immédiate. « J'avais bu des bières. J'étais en colère parce que la veille, les voisins avaient fait du tapage. » Dans les vapeurs d'alcool, l'homme ajoute qu'il ne se souvenait pas très bien. Le procureur vise la récidive légale : le prévenu a en effet récemment été condamné pour des violences. Bilan des courses : deux mois ferme au Camp-Est.

EN BREF

La Croix-Rouge accueille les mères en difficulté

Tous les mardis matin, de 8h30 à 11 heures, et tous les jeudis après-midi, de 13h30 à 16h30, l'accueil mamans de la Croix-Rouge reçoit les mères en difficulté pour les écouter, les aider et les orienter. Pour venir en aide à ces mamans, la Croix-Rouge a besoin de matériel de puériculture, poussettes, parcs, petits lits, draps, couches... Ce matériel peut être déposé à Nouméa, au 32, rue de Sébastopol.

Cherche plants pour reboisement

L'Association pour la sauvegarde de la nature néo-calédonienne (ASNNC) souhaite poursuivre ses opérations de reboisement et recherche des plants (allamanda, palmier multipliant, bois noir d'Haïti, bougainvillées, jacaranda, flamboyant), d'une taille permettant de les replanter rapidement (au moins un mètre). Renseignements au 28 32 75, de 7h30 à 11h30, et de 14 heures à 17h30.

P **comme**
Porte blindée
SÉCURISE VOTRE HABITATION OU BUREAU
Porte acier
Fermetures 8 points
(imitation bois, 17 modèles au choix)
à partir de 50 000 F
(porte + serrure + bâti - prêt à poser)
BELPORTES
04219 01 00 00 25
Dock n°8 - Complexe "Le Rond-Point"
Ducos - Tél. : 76 96 07 - 43 64 09

NEW CALEDONIE
DISCOTHÈQUE
NOUVEAU
Cet après-midi
de 13 h à 17 h
DANCE FLOOR
DJ J.P. de Paris
Entrée : 500 F (sans alcool)
Réservé aux mineurs
Jeudi 14 septembre
SOIRÉE TROPICALE
DJ NEW CALEDONIE
ZOUK / CAMPAS / TAHITIEN / SALSA / REGGAE
Entrée : 1 000 F
avec une boisson
Tenue correcte exigée
Renseignements au 25 98 68 - Parking surveillé
Anciennement "Le 501" en haut de la place des Cocotiers